



PILE @ FACE

Volume 10 no 3

Journal de l'Association de l'Outaouais

juin 2008



**Le conseil d'administration 2007-2008
vous souhaite un bel été!**



Sommaire

Mot du président	3
Mot de la directrice	4
Rapport annuel 2007-2008	5, 6
Internet: La fibre optique	7
La défense des droits des personnes sourdes	8
Une année avec vous	9
Mai: Le mois de l'Ouïe	10
Cuisine, cuisinons, cuisinez	11
SRIVO	12
La Santé en Outaouais	13
Rencontre avec les notaires	14
Rencontre avec une policière	16
Mot-Caché	17

Équipe de rédaction

Carole Normand

Alfonso Ibarra Ramirez

Michael McGuire:

Conception graphique et mise en page

ADOO, 2008

**115, boul. Sacré-Cœur pièce 206
Gatineau (Québec) J8X 1C5**

Mot du président



Une année très importante pour l'ADOO vient de se terminer; une année de transition. En juillet dernier, nous avons embauché une nouvelle directrice à temps plein, après 2 ½ ans de recherche, qui a été capable, grâce à son énergie et son accueil, de recruter des nouvelles

personnes qui forment maintenant l'équipe très active de l'ADOO. Nous avons même pu compter sur le travail d'une bénévole qui a mis sur pied une bibliothèque et qui a beaucoup aidé dans le bureau.

Nous avons réussi à offrir les activités du programme alphabétisation et du café internet toute l'année et même à ajouter plein de nouvelles activités. Le bureau administratif de l'ADOO a été déménagé au 201 afin de donner un local à nos membres pour les activités et les rencontres. Nous avons aussi beaucoup augmenter nos liens avec le milieu communautaire, nos revendications en défense de droits et notre vie associative.

Nous sommes très contents de la participation des membres aux activités et le nombre de nouveaux membres à l'ADOO nous montre bien que notre organisme répond de mieux en mieux à sa mission. Je veux donc en profiter pour féliciter et remercier pour leur travail dévoué, l'équipe de l'ADOO.

Toute ma reconnaissance à vous, membres du conseil d'administration, qui avez travaillé très fort avec la nouvelle équipe et qui avez fait confiance aux nouvelles idées apportées. Votre implication est essentielle à la survie de l'ADOO.

Je veux remercier aussi nos différents bailleurs de fonds pour leur soutien financier; maintenant que l'équipe est en place, il va falloir aller chercher plus de subventions pour nous permettre de garder ce qu'on a construit et vraiment réaliser la mission de l'ADOO.

Et finalement, à vous chers membres, merci de votre appui et de votre participation aux activités de l'ADOO.

Votre président,
François Farley

L'AGA, 10 juin 2008



Mot de la directrice



Quelle belle année!!!

Nous sommes très heureux de vous présenter le bilan de cette année! Nous avons travaillé très fort à poursuivre les activités que nous avons commencées l'an passé mais aussi à explorer de nouvelles activités, de nouveaux partenariats et à reprendre notre rôle de surveillance, d'intervention et de sensibilisation concernant le défi de la déficience auditive. Nous devons aussi augmenter le recrutement des membres afin de vraiment être représentatif des personnes vivants avec une déficience auditive. Nous pensons avoir très bien relevé ces défis comme association et aussi comme employeur puisque maintenant 5 personnes sur 8 qui travaillent à l'ADOO vivent avec une déficience auditive. Nous avons aussi doublé notre membership.

Notre équipe s'est enrichie d'un animateur au café internet, d'un coordonnateur des activités (2 ½ jours par semaine) et de 3 animateurs ou animatrices de différents ateliers sans oublier une personne bénévole qui travaille chez-nous deux journées par semaine. L'équipe est dynamique, jeune et vraiment engagée à poursuivre la réalisation de la mission de l'ADOO.

L'apport des bénévoles a été sans contredit essentiel car sans leur contribution, nous n'aurions pas pu atteindre un tel niveau de réussite. Que ce soit au niveau du conseil d'administration, des participants et participantes aux ateliers qui aident au niveau technique avant et après les activités, ou bien sûr du travail réalisé par notre bénévole, un professeur à la retraite, le travail accompli est énorme.

Nous pensons que l'ADOO est sur la bonne voie quoique le travail à faire au niveau de la défense des droits et de la sensibilisation du public est immense. La surdité est sans contredit un défi pour les personnes qui la vivent mais aussi pour les familles et les personnes en lien avec elles. Il faut briser ce mur de silence et comme tout travail sur les préjugés, c'en est

un de longue haleine. Mais, on a du souffle et plein d'idées et de projets pour faire avancer la cause de la déficience auditive en Outaouais.

Notre plus grande limite actuellement est le montant de nos subventions qui nous empêchent de prévoir à moyen terme, l'embauche d'un personnel permanent et bilingue (français-LSQ). Il faudrait absolument former une équipe de cinq permanents à temps plein pour pouvoir assumer réellement notre mission régionale. En ce moment, les huit employés de l'ADOO ne représente que 2.5 postes à temps plein.

Le surplus accumulé au cours des dernières années freine présentement la possibilité de solliciter une augmentation de nos subventions. Cela est une grande préoccupation pour notre conseil d'administration.

La déficience auditive touche près de 10% de la population. En fait, selon les chiffres tirés du site internet de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, « 11 750 personnes présentent un problème auditif en Outaouais (3e en importance après les problèmes liés à la mobilité et à la santé mentale)».

La reconnaissance du travail à faire par nos bailleurs de fond passe nécessairement par un rehaussement de nos subventions à la mission.

Il faut aussi mieux répondre à notre mission concernant les personnes malentendantes, qui, elles, ont des besoins très différents des personnes sourdes ou devenues sourdes.

Alors en résumé, nous sommes préoccupés par notre situation à moyen terme, réellement engagés face à notre mission et très fiers du travail accompli dans la dernière année,

Je termine en remerciant le conseil d'administration pour leur générosité et leur confiance ainsi que l'équipe de l'ADOO pour l'excellent travail et leur engagement face à la cause de la déficience auditive,

Bonne lecture

Carole Normand

Rapport annuel 2007-2008

Nous avons pensé inclure dans ce journal un court résumé de notre rapport annuel. Pour les personnes intéressées à lire le rapport intégral, il est disponible à l'ADDO.

1. Programme d'alphabétisation

- a) ateliers; on apprend à partir de situations fonctionnelles (budget, faire un chèque, truc pour la maison, santé, nourriture, etc)
- b) lecture : notre bibliothèque est ouverte pendant les heures de bureau et nous avons de beaux livres à prêter
- c) atelier d'art (une fois par mois) : prise en charge d'un autre mode d'expression
- d) alpha internet (aux 2 semaines): apprendre à partir de l'ordinateur
- e) café internet : nouvelles heures d'ouverture (lundi au mercredi de 13 h à 21h) , activités spéciales (Printemps des communications), achat de nouveaux ordinateurs
- f) cours en LSQ : Alfonso et Carole ont suivi deux cours de LSQ (2 et 3)

2. Programme pour développer nos talents et nos connaissances

- a) atelier de cuisine : chacun a son tour à cuisiner
- b) atelier art-expression : Mireille du centre Antre-Hulloises vient nous offrir une fois aux 2 semaines, un atelier qui vise le développement d'une plus grande estime de soi à partir d'ateliers d'information et d'échanges
- c) souper mensuel des femmes : autour d'un sujet choisi ou d'une conférence, on échange sur notre réalité de femmes afin de s'approprier notre monde (sujets touchés : violence, audisme, alimentation, etc.)
- d) café-rencontre pour personnes malentendantes (aux 2 semaines); discuter et identifier les priorités des personnes malentendantes. Cette année, le groupe a voulu axer son intervention sur la sensibilisation, les services téléphoniques plus simples, le sous-titrage et l'accès aux aides auditives

3. Ateliers d'éducation populaire

- a) activités mensuelles :
 - rencontre avec la Ressource : rencontre axée sur les services (octobre)
 - rencontre avec l'Association Sportive des Sourds du Québec (novembre)
 - rencontre avec le CQDA : on parle de l'histoire des Sourds du Québec et aussi du congrès mondial des Sourds (décembre)
 - Soirée sur la loi 112 qui vise à éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale (février)
 - Soirée sur les soins de santé au Québec et la privatisation des soins de santé (mars)

4. Cours de LSQ offerts par l'ADDO

- a) session de cours de LSQ : nous avons offert une session à l'automne et une session à l'hiver. Les cours sont maintenant gratuits pour les membres sourds et malentendants de l'ADDO.
- b) Atelier d'immersion : les étudiants sont invités à fréquenter le café-internet pour pratiquer les signes appris avec les animateurs du café internet

5. Collaboration et partenaires

- a) Association des Neuro-Traumatisés : leur salle nous est prêtée pour nos ateliers de cuisine; quelques membres de l'ADDO ont participé à leur souper mensuel
- b) Antre-Hulloises : atelier Art-Expression avec Mireille
- c) Centre d'animation familiale : 2 femmes sourdes accompagnées d'un interprète participent à leur café-rencontre
- d) Vent dans les Lettres; on a visité ce groupe qui donne des ateliers d'alphabétisation à des adultes entendants
- e) CLSO; on participe aux rencontres le plus souvent possible

Rapport annuel 2007-2008

- f) Naissance-Renaissance : nos rencontres de souper de femmes ont lieu dans leur salle
- g) Centre La Ressource : on va présenter l'ADOO à leur groupe de personnes malentendantes
- h) Centre La Relance Outaouais : nous aide pour les membres qui font des recherches d'emploi
- i) SRIVO : grâce à leurs interprètes, on peut faire plein d'activités intéressantes
- j) Dépanneur Sylvestre : un dépanneur très spécial qui veut changer le monde. On a visité le dépanneur et l'an prochain on va participer à quelques activités intéressantes
- k) Manne de l'Île : nourriture gratuite une fois par mois, pour les personnes qui vivent sur l'île de Hull et qui sont à faible revenu. Nous faisons l'accompagnement.
- l) Centre Jules Léger et RÉSO : échange d'information entre nous et leurs membres sur nos activités
- m) Centre Vision Avenir : école pour adultes qui a aussi un café-internet. Le centre nous a donné 2 ordinateurs pour notre café internet
- n) AQEPA : organisme qui aide les familles de jeunes enfants sourds ou malentendants.
- o) CLSC : échange d'information et participation aux activités réciproques touchant les personnes sourdes
- p) Centre de communication adaptée : aide pour la gestion du café-internet
- q) Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) : prêt de livres pour les ateliers d'alphabétisation et la bibliothèque

6. Défense de droits

- a) Participation à des campagnes de défense de droits (sous-titrage, stopper l'exclusion, éliminer la pauvreté, meilleurs services de santé, présence à conférence de presse qui annonce une plainte à la commission des droits de la personnes, etc.)
- b) Accompagnement individuel et/ou collectif : plainte contre l'hôpital, contre le Cinéma 9,

contre la RAMQ, pétition à Relais-Bell, au centre la Ressource, au ministre de la santé et des services sociaux

7. Vie associative et démocratique

- a) Réunion du conseil d'administration : 7 rencontres
- b) Le conseil d'administration a reçu une formation sur le rôle et les pouvoirs du conseil d'administration
- c) Nous avons publié 2 journaux « Pile ou Face »
- d) Nouveau site web de l'Adoo : www.adoo.ca

8. Représentation et présence dans le milieu.

L'ADOO :

- a) Participe à la TROVEPO (regroupement de défense de droits)
- b) Participe au CQDA (regroupement en déficience auditive)
- c) A un représentant sur le conseil d'administration du SRIVO
- d) Participe au RAPHO (regroupement d'organismes de personnes handicapées)
- e) Sièges à la Ville de Gatineau sur le comité de suivi pour l'accessibilité universelle
- f) Participe à la TROCAO (regroupement en santé et services sociaux, subvention de l'Agence)

Un merci spécial à tous les interprètes qui ont travaillé avec nous cette année !

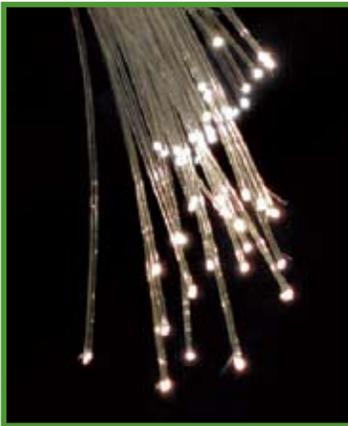
Internet: La fibre optique



Nous allons bientôt naviguer en très haut débit. À Paris, les réseaux des fournisseurs d'Internet commencent lentement à déployer le service de la fibre optique, mais déjà les premières produits commerciales sont disponibles sur le marché.

L'opération de la fibre optique se déploie un réseau Fiber To the Home (FITH) jusqu'aux maisons. C'est un défi technique énorme car il faut installer un nouveau réseau en entier.

Une fibre optique, c'est un câble translucide très fin, de 200 microns, elle peut être fait en verre ou en plastique. La lumière de la fibre optique se propage en onde de lumière et on peut considérer ponctuellement que ce rayonnement se diffuse en ligne droite. Mais la fibre optique peut se courber comme un tuyau.



À l'intérieur, les données voyagent sous forme de lumière, codées au départ par un laser. À l'autre extrémité, un simple capteur

photosensible transforme l'intensité lumineuse en signal électrique numérique.

La fibre optique permet d'atteindre des débits extrême rapides, on peut atteindre à des débits de plusieurs téraoctets, soit plusieurs milliers de Go par seconde, sur des milliers de kilomètres. Imaginez de regarder un match de hockey en très haute définition sur Internet! les images et le son en très haute qualité, on ne verra plus des images avec les pixels. On peut aussi télécharger des films en quelques minutes.

Les offres en très haute vitesse sont disponibles en France, mais fort possible dans un avenir rapproché ce service sera disponible en Amérique du Nord. Ce serait intéressant de voir la nouvelle étape de la technologie.

CAFÉ INTERNET:

L'année 2007-2008 au Café Internet a été plein rempli du succès. Je vous remercie d'être parmi avec nous tout au long de l'année. Le Café Internet sera fermé pour l'été, mais on ré-ouvre le Café Internet le 15 septembre pour l'année 2008-2009.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous revoir en septembre!

Michael McGuire

Source: Magazine Windows Vista, septembre 2007

La défense des droits des personnes sourdes : La surdit  serait-elle une tomate ?



Chacun peut le constater. Lorsque l'on prom ne son panier d' picerie entre les rayons d'un supermarch , on ne doit pas s'attendre   trouver au rayon l gumes plus de cinq vari t s de tomates, presque toutes de couleur rouge,   la peau dure et difficile   peler, trop parfaitement calibr es et bien m res en apparence seulement. Quant   leur go t, il est sans surprise, uniform ment acide

et m diocre. (<http://lesjardinsdepomone.skynetblogs.be/post/5758584/les-tomates-du-supermarche--beurk->)

Ces tomates, dont la constitution nutritive est surtout   base chimique, malgr  qu'elles sont rouges, n'ont pas r ellement atteint la maturit  et sont produites par des m thodes artificielles de la culture hydroponique, raconte l'auteur qui cat gorise la tomate du supermarch  comme de la malbouffe.

La vraie tomate a une allure irr guli re, dont la pelure serait l'une des couleurs de l'arc-en-ciel sans oublier le noir et le blanc et aura m ri   l'air et au soleil et aura tir  ses vitamines et  l ments nutritifs d'un sol particuli rement riche et sain. La r elle biodiversit  des tomates est d'une vari t  de 12 000, dont environ 2000 que nous pouvons cultiver et utiliser dans nos recettes selon leurs go ts et particularit s.

Puisque ces tomates ne conviennent pas   la production et distribution massive pour difficult s de conservation, lenteur de croissance, et pr cisions de conditions climatiques, le contenu nutritif de ce fruit ne fera pas explosion dans nos bouches si l'on s'ent te   se nourrir au supermarch . Cette r alit , pourtant tr s importante, est dissimul e au consommateur moyen.

De m me que la tomate   vari t  ancienne se trouve d'une saveur et d'une nutrition qui nous rappelle la bont  et la g n rosit  de la nature que nous oublions tant en ce 21i me si cle, de m me la personne sourde dont la langue des signes constitue son h ritage naturel nous laisse bouche-b e et nous g ve de ses vitamines visuelles.

Mais puisque la soci t  moderne s'oriente vers la production

massive, la personne sourde ne peut pas  tre honor e avec sa diff rence, comme toutes les autres diff rences qui nous rendent tous des individus uniques avec notre ``saveur`` qui nous est propre   chacun et notre don   contribuer qui est irrempla able, nous subissons un syst me d' ducation et d'assimilation ``hydroponique``. Tout comme la tomate moderne, la ma trise de la langue des signes et de la pens e visuelle unique au monde sourd se dilue, au point que la croquer aujourd'hui ne nous  blouit plus aussi souvent de sa richesse. Son h ritage nous file entre les doigts, au point ou bient t nous ne saurons plus qu'elle a d j  exist , comme ces milliers de tomates de vari t s anciennes. On enseignera   nos enfants que les tomates sont rouges, alors qu'en r alit  il y en a des noires, des vertes, des jaunes, des oranges, des blanches et aussi certaines qui sont rouges. Tout comme la tomate blanche de nutrition et go t nettement sup rieure   la tomate rouge du supermarch  qui r compenserait le consommateur averti osant frayer le chemin hors des sentiers battus de la modernit , de m me la langue des signes ne sera bient t qu'un code d'ancienne date, mal utilis  par les quelques personnes qui oseront l'h r sie.

Comment expliquer   des organismes tel que la Commission des droits de la personne, dont nous avons fait la rencontre le 21 mai 2008, la dichotomie entre la d finition standardis e de la surdit  par les politiques qui la cat gorisent comme une d ficiance et la r alit  que d fendent les personnes sourdes militantes? Personnes sourdes militantes qui tiennent les r ponses-clefs pour mettre fin   la souffrance des personnes sourdes qui, par manque de mod les, ont int gr  l'audisme ambiant; souffrance que beaucoup de professionnels n'arrivent pas   apaiser avec les techniques d'assimilations (th rapie audio-verbale, appareils techniques, etc). Comment expliquer le retard des politiques   s'informer des progr s au niveau de la terminologie, beaucoup d velopp e dans la communaut  sourde anglophone afin d' liminer l'audisme qui s'infiltr  dans notre langage? Pourquoi ne pas suivre leurs pas et voir que le mot « malentendant » n'est pas un mot centr  sur une identit  fi re, mais bien sur le mod le dysfonctionnel qui prend la place de la riche diversit  culturelle que la nature nous a apport e. Une personne vivant une surdit  est-elle une personne entendante « bris e » ou est-elle v ritablement une personne avec sa saveur « sourde »   part enti re?

Voici pourquoi il faut acclamer l'ADOO pour se joindre  

La défense des droits des personnes sourdes : La surdit  serait-elle une tomate ?

(Suite) un mouvement de luttes sociales comme le MEPACQ et la TROVEPO. Pour la premi re fois au Qu bec, les personnes sourdes voient l'opportunit  de faire des liens entre leurs souffrances personnelles et l'industrialisation du potentiel humain pour une soci t  de production massive qui

dessert les classes les plus riches mais qui nous appauvrit tous de nos richesses inn es et h rit es.

Genevi ve Deguire

Responsable des dossiers de d fense de droits.

Une ann e formidable avec vous!

Apr s cette formidable et tr pidante ann e pass e avec vous   l'ADOO, je vous souhaite:

- Un  t  ensoleill  avec la fra cheur de la ros e   tous les matins.
- Un prix de l'essence qui chute pour que chacun des membres de l'Association ait la libert  de faire un tour l  o  bon lui semble.
- Le temps de lire....

Voici quelques pistes de lecture pour l' t . Une id e en attire une autre...

L'an prochain, les membre de l'ADOO, qui le souhaitent, pourraient joindre leurs suggestions de lecture   celles de l' quipe de 'Pile ou Face'...

Dermers, Alain, Plaisirs d' t  par chers 3i me  dition, Ed. du Tr carr , 2001. Ce libre contient des promenades, des excursions   Montr al et dans quelques r gions de Qu bec.

Niveau de difficult  de lecture: moyen
Une  dition plus r cente doit exister...

F d ration qu b coise de la marche, R pertoire des lieux de marche au Qu bec. De la promenade   la longue randonnée 3i me  dition, Ed. Bip de, 2000. Ce livre contient un r pertoire de marche dans plusieurs r gions touristiques du Qu bec.

Niveau de difficult  de lecture: moyen
Une  dition plus r cente doit se trouver...

Jourdan, Jacques, Les rosiers, la pratiques du jardinage. Ed. Larousse, 1989. La lecture de ce libre donne des renseignements utiles en plus de r jouir l'oeil car les

photos sont tr s belles.

Niveau de difficult  de lecture: moyen

Love, Gilly, Des id es pour les bouquets, Ed Larousse-Bordas, 1999. Un livre pratique avec de belles illustrations.

Niveau de difficult  de lecture: moyen

Dald, Jon, De la pantoufle   l'espadrille, quelques outils et connaissances utiles pour mener une vie plus active. Publ. J.L.D., 'Best seller' canadien, 1999. Des personnages attachants font r aliser aux lecteurs le pouvoir de se prendre en main. C'est court et facile   lire.

Meunier, Claude, Journal d'un Ti-M , propos et r flexions, Ed. L m ac, 2000. Quel humour! C'est court et facile   lire.

Vous pouvez emprunter ces livres   la biblioth que de l'ADOO. (Possibilit  de pr t pour l' t )

Quelques mots pour vous dire   quel point j'ai appr ci  la patience et la tol rance des memres lorsque je m'exprimais en signe. merci au pr sident de l'ADOO pour son soutien constant et merci aux membres du C.A. Enfin, quel accueil chaleureux m'a r serv  l' quipe de l'association! J'appr cie.

Un grand merci   la directrice de l'ADOO, dont la g n rosit , le dynisme et le leadership m'inspire!

Au plaisir de vous revoir!

Je pars en vacances avec des projets dans mon baluchon...

Andr e Alexandre

Mai: Le mois de l'ouïe



À la fin du mois de mai, plusieurs organismes œuvrant auprès de personnes handicapées dans la région de l'Outaouais, ont rencontré madame Shirley Sarna, agente de coopération à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Cette rencontre d'information nous a permis de mieux connaître le rôle de la commission ainsi que son importance dans la défense des droits de nos membres.

À la lumière de cette Charte, plusieurs droits ne sont pas respectés. L'Association de l'ouïe de l'Outaouais (ADOO), organisme qui défend les droits des personnes vivant avec une déficience auditive dans la région a dénoncé les violations systématiques dont sont victimes ces personnes, notamment en ce qui concerne le droit à l'information (article 44 de la Charte), stipulant que "toute personne a droit à l'information". Or, pour avoir accès à des informations exactes et complètes, l'information pour les personnes sourdes doit être transmise en L.S.Q. (Langue des signes du Québec) et en langage clair et simple.

1. Nous revendiquons donc des mesures concrètes de la part du gouvernement pour améliorer l'accès à l'information des personnes sourdes. Cet accès est très souvent compromis : lors d'un séjour à l'hôpital, la recherche d'un logement, le droit de siéger sur un comité à la ville, etc. Les personnes sourdes ont des services gratuits d'interprétation seulement pour les services essentiels et seulement si des interprètes sont

disponibles. Pour le reste des services, elles doivent elles-mêmes payer les frais. Leur vie de citoyen(ne) est donc très limitée : pourtant elles paient les mêmes taxes et impôts que tout le monde, mais n'ont pas accès aux services adaptés en fonction de leur handicap.

2. Nous demandons aussi qu'une campagne de sensibilisation publique soit réalisée, afin de faire prendre conscience de l'exclusion que vivent les personnes ayant une déficience auditive, situation qui va à l'encontre de ce qui est stipulé dans l'article 10 de la Charte (droit à l'égalité). De la même façon que le gouvernement a organisé des campagnes sur la violence, la sécurité ou le jeu, il est impératif que le gouvernement investisse dans une campagne publique dans le but de réduire les préjugés à l'égard des personnes sourdes et malentendantes.

3. Le gouvernement a l'obligation, en vertu de la Charte, de garantir l'accès à l'information. Le service d'interprétation est un élément constitutif essentiel dans ce processus. Nous revendiquons l'accès à un nombre suffisant d'interprètes de façon gratuite, et des mesures concrètes pour faciliter l'accès à l'emploi, ainsi que la reconnaissance de la Langue des signes du Québec comme une langue officielle.

4. Quand au droit à la santé, nous revendiquons le droit à deux appareils auditifs payés par la RAMQ pour les personnes malentendantes. En ce moment, les personnes malentendantes qui ne travaillent pas, n'ont qu'un seul appareil auditif payé par la RAMQ. Il faut savoir qu'une oreille non stimulée perd graduellement sa capacité d'audition. Le gouvernement condamne ainsi beaucoup des personnes à devenir sourdes s'il ne change pas tout de suite sa politique.

Le mois de mai, c'est le mois de l'ouïe. C'est donc, une occasion privilégiée de faire connaître la réalité des personnes vivant avec des difficultés auditives et d'inviter le gouvernement à une plus grande écoute face aux problématiques auxquelles elles font face.

Alfonso Ibarra.

CUISINE, CUISINONS, CUISINEZ QUEL PLAISIRS!

Voici quelques sites Internet intéressants:

www.metro.ca: Français et anglais

www.recettes.qc.ca: Français seulement

www.kraftcanada.com: Français et anglais

www.soscuisine.com: Français et anglais

Vous trouverez beaucoup d'informations en plus de découvrir des recettes. Amusez-vous en naviguant sur ces sites. Vous pouvez devenir membre et ça ne coûte pas un sous, c'est gratuit.

Bonne exploration
Diane Canuel



Service Régional d'Interprétation Visuelle de l'Outaouais



LES NOUVELLES HEURES DU S.R.I.V.O.

À compter du 13 juin 2008

VOICI LES HEURES D'OUVERTURE
DU S.R.I.V.O.

Du lundi au vendredi de **8h30** à 12h00
et de 12h30 à **16h00**

sauf pour la période de l'été, le vendredi de 8h30 à 12h00

BESOIN URGENT ET TRÈS IMPORTANT

Nous devons combler des postes au sein du conseil d'administration. Il est très important pour le bon fonctionnement du SRIVO de combler ces postes. Nous avons trois (3) postes pour les représentants des usagers dont deux (2) pour un mandat de deux (2) ans et un (1) pour un mandat d'un (1) an. Et nous devons combler un poste au niveau de la personne intéressée (entendant ou malentendant) pour un mandat de deux (2) ans. Si vous êtes intéressé, contactez nous au 819-771-6270 (ATS) ou 819-771-7273 (VOIX).

La santé en Outaouais un problème pour tous!



“La santé est un droit fondamental de l’être humain, indispensable à l’exercice des autres droits de l’être humain.”¹ François Marchand, coordonnateur d’Action Santé Outaouais est venu nous parler le mois de mars dernier, dans le cadre des activités spéciales, de la situation du système de santé dans la région.

La région de l’Outaouais vit depuis plusieurs années une détérioration importante de son système de santé. Les longues listes d’attentes pour avoir un médecin de famille, le manque de personnel médical, ainsi que le manque des ressources techniques et de matériels appropriés et suffisants, ne sont que quelques exemples qui nous démontrent à quel point la situation est difficile.

Cette problématique touche l’ensemble de la population, mais les personnes sourdes et malentendantes sont encore plus vulnérables, notamment en ce qui concerne la disponibilité, l’accessibilité, et la qualité des installations, biens et services en matière de santé.

Pour ces raisons, nous considérons que la participation de l’ADOO dans le comité d’action politique proposé par Action Santé Outaouais, est un moyen efficace d’apporter notre grain de sel dans cette lutte collective. La première rencontre a eu lieu au mois de juin. Un des principaux objectifs de ce comité est de

proposer des analyses, des outils et des actions visant à éduquer, conscientiser et mobiliser l’ensemble de la population pour revendiquer des meilleurs services de santé dans la région. Face au manque de volonté politique gouvernementale de trouver des solutions à long terme aux graves problèmes que vit la région sur le plan de la santé, la mobilisation citoyenne devient un moyen indispensable pour faire respecter ce droit fondamental.

Alfonso Ibarra.

*¹Nations Unies. Conseil économique et social.
11-08-2000.*

Rencontre avec des notaires



Rencontre avec des notaires

Le 27 mai dernier, les membres de l'ADDO ont rencontré des notaires afin de parler des testaments et des mandats d'incapacité.

Deux sujets importants sur lesquels nous avons appris beaucoup de choses...en voici un court résumé.

Le testament : 3 façons de laisser ses dernières volontés

Le testament écrit par la personne elle-même, sans témoin :	Le testament écrit par la personne elle-même ou une autre personne avec témoins qui signent aussi	Le testament notarié :
<input type="checkbox"/> Le plus économique	<input type="checkbox"/> Le plus économique	<input type="checkbox"/> Le plus coûteux
<input type="checkbox"/> Le plus facile à faire	<input type="checkbox"/> Très facile à faire	<input type="checkbox"/> Fait avec un notaire
<input type="checkbox"/> On peut le contester facilement	<input type="checkbox"/> On peut le contester assez facilement	<input type="checkbox"/> Incontestable (ou à peu près incontestable)
<input type="checkbox"/> On peut facilement le « perdre » ou l'oublier	<input type="checkbox"/> On peut assez facilement le perdre ou l'oublier	<input type="checkbox"/> Le notaire en garde une copie et c'est un document enregistré à la chambre des notaires
<input type="checkbox"/> Doit être vérifié par un notaire ou par le tribunal (coût)	<input type="checkbox"/> Doit être vérifié par un notaire ou par le tribunal (coût)	<input type="checkbox"/> Le seul testament qui n'a pas à être vérifié par un notaire ou le tribunal

Dans le testament, on retrouve les informations suivantes :

- 1) Ce qu'on veut comme arrangement funéraire (incinéré, exposé, etc.)
- 2) Qui sont les héritiers
- 3) Qui est le liquidateur (responsable de distribuer les biens après le paiement des dettes); une personne en qui le défunt avait confiance
- 4) L'inventaire des biens
- 5) Les assurances-vie
- 6) L'administration des biens de la succession
- 7) La transmission et le partage des biens

Le mandat en cas d'inaptitude

À qui allez-vous confier la tâche de vous représenter ou de vous assister, si vous devenez inapte?
À une personne en qui vous avez confiance qui pourra légalement prendre les décisions importantes vous concernant.

Le mandat doit être le plus complet possible, c'est-à-dire qu'il doit donner le plus d'informations possible concernant les pouvoirs que vous déléguez à la personne choisie. Par exemple, on peut donner le pouvoir de décider concernant le don d'organes, les méthodes de réanimation, les décisions financières, etc. Ce mandat devrait être fait devant notaire puisque celui-ci vous donnera toutes les informations pertinentes à prévoir dans le mandat. Il garantit de façon plus sécuritaire que vos décisions seront respectées puisqu'il n'est pas facilement contestable. De plus, le notaire garde toujours la copie originale du mandat donc celui-ci est à l'abri d'une perte ou d'une destruction possible.

Le mandataire doit :

- 1) Accepter ou refuser qu'on vous administre un traitement
- 2) Accepter ou refuser qu'on procède à une intervention chirurgicale
- 3) Faire vos placements
- 4) Payer vos comptes
- 5) Percevoir vos revenus
- 6) Faire vos déclarations d'impôt
- 7) Acheter vos vêtements
- 8) Etc.

Le mandat entre en vigueur dès le moment où vous devenez incapable de prendre des décisions (cette incapacité est évaluée par un comité d'experts : médecin, infirmière, travailleur social, etc.)

Nous remercions les notaires rencontrés qui étaient de la **Clinique de droit notarial de l'Université d'Ottawa**. Cette clinique est située au 165 Promenade du Portage à Gatineau (secteur Hull) et elle offre des services de consultation d'ordre juridique dans des domaines précis (bail, immobilier, mariage, union de faits, pension alimentaire, petite entreprise, mandat d'inaptitude, testament et succession, séparation/divorce, etc.) et ce, gratuitement aux personnes à faible revenu, aux membres de groupes traditionnellement défavorisés, aux étudiants, aux groupes communautaires et sociaux et à la population en général.

La clinique peut offrir des consultations, donner de l'information, orienter vers les services appropriés ou indiquer les démarches à entreprendre mais elle ne rédige aucun contrat, ne prépare aucune procédure devant le tribunal et ne peut pas non plus vous représenter en cour. Elle ne fournit aucun service dans le domaine du droit criminel.

Leurs coordonnées : téléphone : 819 770-7373
 Télécopieur : 819 770-7375
 Courriel : clinique.notariale@uottawa.ca

Carole Normand

Rencontre avec une policière



Le 20 mai dernier, nous avons assisté à une rencontre organisée par Yvon Larrivé du CLSC avec une policière de la ville de Gatineau. Une quinzaine de personnes sourdes étaient présentes à la rencontre. Voici un bref résumé des informations pertinentes retenues par les participants.

Saviez-vous qu'un policier peut vous arrêter même si vous ne dépassez pas de plus de 10 km à l'heure la vitesse permise! C'est donc une légende urbaine de croire que si la limite de vitesse permise est de 100km/heure, nous avons le droit de rouler jusqu'à 110km/heure sans problème... nous pourrions avoir un billet de contravention à 102km/heure. Et oui... alors dorénavant, soyez prudent et reconnaissant aux policiers qui vous laissent aller!!

- Saviez-vous que vous pouvez faire une plainte aux services de police si vous trouvez que l'agent de police qui vous arrête, est insolent, prétentieux ou qu'il manque de respect envers vous?
- Saviez-vous que vous avez le droit de demander un interprète lorsque vous vous faites arrêter?
- Saviez-vous qu'il existe un programme qui s'appelle PRÉ-VOL, que vous pouvez vous y inscrire et ainsi recevoir à tous les mois, par courriel ou par téléphone, une liste des crimes commis dans votre secteur. Ce programme vous prévient s'il y a des problèmes particuliers dans votre secteur et ainsi vous pouvez être plus vigilants?

Les personnes qui désirent s'inscrire à PRÉ-VOL, pourront le faire à l'ADOO dès l'automne 2008.

Nous avons aussi suggéré à madame Linda Lévesque d'inviter l'ADOO à une des sessions d'information offertes aux policiers et policières de la ville de Gatineau afin de les sensibiliser à la déficience auditive.

Carole Normand

L'AGA, 10 juin 2008



Mot caché

I S U R D I T É W B O Q T É M
T A S S O C I A T I O N P D M
Q E D L E H C I M T M J E U E
E A N É E E Z X T I P I I C Z
R G C R F A E D P O Z H N A V
T W E T E E H R J R X A T T X
N C I N I T N C D D D J U I W
O A M K E V N S I N R O R O X
C R R M M V I I E M A J E N L
N O I T A S I T É B A H P L A
E L J E K É N E É F W Q L L T
R E L X F E T N V P A S Y H N
E R I A L U P O P E H C V I A
K S C A G E R V A I S E E N H
P U M O S N O F L A P I L E C

ACTIVITÉ
ANDREE
CAFÉ-INTERNET
DROIT
GENEVIEVE
MICHAEL
PILE
SURDITÉ

ALFONSO
ASSOCIATION
CAROLE
DÉFENSE
GERVAISE
MICHEL
POPULAIRE
ÉDUCATION



Contactez-nous!

**Association de l'Ouïe de l'Outaouais
115, boul. Sacré-Cœur pièce 206
Gatineau (Québec) J8X 1C5
adoo@qc.aira.com**

Bonnes vacances



de toute l'équipe de l'ADOO